



CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : GERIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Gériatrie

Pôle de rattachement : Pole Médecines à Fortes Consultations

Chef de service : **Dr Canan OZSANCAK**

Responsable d'unité Court Séjour Gériatrique (CSG) : Docteur Bénédicte COLSON

Responsable d'unité Soins de Suite et Réadaptation (SSR) : Docteur Sophie BALCON

Composition de l'équipe médicale :

2,3 ETP PH + 1 assistante en CSG

3,2 ETP ph + 1 assistante en SSR

Nombre de lits : 30 lits en CSG et 70 lits en SSR

Axes de soins prioritaires :

- AVC du sujet âgé (en lien avec le service de neurologie)
- SAU - Polypathologies (en lien avec le service des urgences)
- Chirurgie du sujet âgé (en lien avec l'Unité Péri-Opératoire Gériatrique)
- Filière cognitivo-comportementale

3. Missions confiées

a) Activité clinique au CHR d'Orléans

- Prise en charge des patients âgés hospitalisés, poly-pathologiques, en situation aigüe avec décompensation d'organe(s), en provenance du service d'accueil des urgences ou du domicile pour les patients du CSG et provenant d'un secteur d'hospitalisation en médecine ou en chirurgie pour le secteur du SSR gériatrique.
- Visites médicales dans les secteurs d'hospitalisation complète
- Visites médicales dans le secteur d'hôpital de semaine ou hôpital de jour pour bilan gériatrique et/ou examen complémentaires.
- Encadrement et seniorisations des étudiants et internes
- Participation à l'activité d'Unité Mobile Gériatrique
- Dispenser une évaluation gériatrique médico-psycho-sociale et un avis gériatrique à visée diagnostique et/ou thérapeutique en lien avec le SAU ou les services d'hospitalisation du CHRO

- Contribuer à l'élaboration du projet de soins et du projet de vie des patients gériatriques
- Orienter les patients dans la filière de soins gériatriques
- Conseiller, informer et former les équipes soignantes
- Participation et présentation de dossiers aux staffs hebdomadaires pluridisciplinaires de secteur, et spécifiques (neurocognitif, psycho-gériatrie, soins palliatifs, ...), et aux RCP le cas échéant
- Participation aux consultations de gériatrie
- Possibilité de se former et de participer aux activités de télémédecine

b) Activité universitaire partagée entre le CHRO et le CHRU de Tours

- Réalisation d'enseignements aux externes en stage dans le service de gériatrie
- Apprentissage des particularités sémiologiques gériatriques et des items de gériatrie de la R2C
- Organisation de séances d'entraînements aux dossiers progressifs
- Organisation de séances d'entraînements aux ECOS
- Participation aux enseignements dirigés de sémiologie clinique au CHRU de Tours
- Participation aux enseignements facultaires au CHRU de Tours
- Participation à la rédaction et à la surveillance d'examens facultaires (dont ECOS)
- Formation des internes du service :
 Organisation de staff de bibliographie,
 Organisation d'enseignement hebdomadaire sur les spécificités de la prise en charge gériatrique
 Encadrement des travaux de thèse, rédaction d'article scientifique ou communication affichées ou orales en congrès

c) Activité Recherche partagée entre le CHRO et le CHRU de Tours

- Développer et promouvoir la recherche clinique et paraclinique au sein du service de gériatrie du CHRO
- Participation en collaboration avec le CHRU de Tours à des protocoles de recherches cliniques : montage de projet, coordination et inclusion de patients dans des protocoles de recherche
- Valorisation des travaux de recherche par la rédaction d'article scientifique, participation à des congrès scientifiques
- Présence majoritaire au sein du service de gériatrie du CHRO, avec un temps dédié à l'enseignement et à la recherche, et présence au CHU selon les besoins et les sollicitations de la faculté

4- Les compétences à développer

Chef de service CHU de Tours en accord avec le Chef de service du CH d'accueil

- Autonomie dans la prise en charge clinique du patient polypathologique de gériatrie dans les secteurs de soins, en unité mobile gériatrique et en consultation
- Autonomie dans la présentation des dossiers en staff et/ou en réunion de concertation pluridisciplinaire
- Savoir concevoir, coordonner et promouvoir un projet de recherche
- Acquisition des capacités d'encadrement et d'enseignement auprès des externes et des internes en formation dans le service de gériatrie.

5- L'organisation de la permanence des soins

Dans l'établissement d'accueil :

Astreintes téléphoniques de sécurité la nuit : 2 à 3 par mois

Astreintes de week-end : 1 par mois

6- Les valences (enseignement/ recherche)

Sont détaillées dans les missions

7- Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Le CCA-UT aura un bureau à sa disposition équipé d'un ordinateur et d'un téléphone.

Accès à la base de documentation bibliographique du CHRO et de la faculté de médecine.

Les différents laboratoires, plateaux d'imagerie (radiologie conventionnelle, TDM, IRM, médecine nucléaire, ...) et explorations fonctionnelles (EEG, EMG, EFR, ...) présents au sein du CHRO sont accessibles.

8- Logement par l'établissement d'accueil

Pas de logement au CHRO.

Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.

9- Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

Nomination possible sur un poste de Praticien Hospitalier au sein du service de gériatrie ou au sein du pôle Personnes Agées.

10- Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours.

Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

11- Prise en charge des frais de déplacement

Sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).